



Bruno Fortini

Le dévouement à l'honneur

Édito

^par Laurent Jacques, Maire

Madame, Monsieur,

Il y a quelques mois de cela, lorsque nous avons commencé à dresser le bilan de l'année, je reconnais que je me suis frotté les mains. Les efforts de la Ville pour continuer à se rendre attractive sont de plus en plus payants et cela se ressent de manière sonnante et rébuchante. Les recettes pour l'année 2024 étaient au rendez-vous. Nous pouvions alors envisager l'avenir sereinement et le montage de notre budget 2025 s'annonçait sous les meilleurs auspices.

Mais nos espoirs ont vite été douchés. En effet, c'était sans compter sur le duo Lemaire-Macron, qui n'a pas son pareil pour refroidir l'ambiance. Après sept années passées aux manettes des finances du pays, après avoir scrupuleusement creusé le déficit à la pelleuse, le trou à reboucher s'est avéré bien plus abyssal que prévu.

Pour ce qui est de la Ville du Tréport, nous allons être mis à contribution à hauteur de 416 000 euros pour la seule année 2025. Et la suite s'annonce plus copieuse encore. C'est en quelque sorte la mise en bouche d'un menu aux multiples plats qui vont nous être servis pour les prochaines années.

Dans le détail, cette somme se décompose de la manière suivante :

- 90 000 euros de baisse de la dotation de compensation suite à la réforme de la taxe professionnelle.
- 150 000 euros qui nous étaient accordés au titre « d'amortisseur » suite à la flambée des prix de l'électricité.
- 94 000 euros liés à la hausse de 3% des cotisations au bénéfice de la caisse de retraite des agents.
- 82 000 euros pour le DILICO, Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales, qui fait

payer les communes qui, à force de gestion rigoureuse, présentent les finances les plus saines.

C'est à vous dégoûter de mettre en place tous les dispositifs possibles pour réaliser des économies, de sensibiliser les agents comme vos administrés à ce sujet, de choisir vos chantiers de manière aussi contrainte alors que nos projets ne manquent pas.

Ces 416 000 euros, à titre indicatif, correspondent à la rénovation totale d'une rue de notre ville, avec l'effacement des réseaux, leur réfection complète et la réalisation d'une nouvelle voirie. Cette somme, c'est aussi celle que nous n'investirons pas et qui ne profitera pas aux entreprises locales que nous nous efforçons de faire travailler pour la qualité de leurs prestations, mais aussi parce qu'elles contribuent à l'emploi des habitants de notre territoire.

Nos projets seront donc revus à la baisse, mais 10 millions d'euros pourront tout de même être consacrés aux investissements cette année. Le conseil municipal a adopté plusieurs projets, tels que la réfection de l'avenue Gounod et de l'avenue Camille Saint-Saëns, ainsi que de la rue Maurice Ravel. Nous poursuivons également notre ambitieux programme de lutte contre les inondations avec la rénovation du collecteur d'eau de pluie rue de la Commune de Paris. La rénovation de la fresque rue de l'Angainerie et l'installation d'un point de vue près du canal de Penthievre sont aussi prévus.

Cordialement


Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières) le mercredi de 9 h à 11 h 30 et sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.
Christine LAVACRY
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie) sur rendez-vous.

Rachid CHELBI,
(logement, affaires sociales, RSA, famille) sur rendez-vous.

Mélanie DELGOVE
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray

Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 Le Tréport

Impression : Imprimerie IC4 Dieppe

Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 32 14 07 54

Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 Le Tréport

mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



Infos pratiques

Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, pôle d'aide et d'accompagnement à domicile, pôle action sociale). Ce service est ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous le matin de 8 h 30 à 12 h ; du lundi au vendredi avec ou sans rendez-vous de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire :

02 35 50 55 21

Location de salles et de cabines de plage : 02 35 50 55 35

Service culturel : 02 35 50 55 31

Police municipale : 02 35 50 55 34

Élections : 02 35 50 59 42

Urbanisme : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 7 h 45 à 12 h 45 : 02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Accueil Brossolette : 02 35 86 45 24

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00

Samedi : 10h30-17h30

Numéros utiles

Maison de retraite :

02 35 86 27 89

Gendarmerie :

02 35 86 14 66

ou 17

Sapeurs-pompiers : 18

CAF :

25 avenue
des Canadiens
0 810 25 76 80

Énédis dépannage :

09 726 750 76

GrDF dépannage :

0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :

02 35 17 60 30

Sous-préfecture de

Dieppe :

02 35 06 30 00

École Nestor Bréart :

02 35 86 11 43

École Ledré Delmet

Moreau :

02 35 86 27 66

Collège Rachel

Salmona :

02 35 50 56 10

Lycée Le Hurle Vent :

02 35 86 80 77

Espace l'Ancre :

02 27 28 06 50

État civil

Naissances

Paola LECAT GOURLIN

La liste des nouveau-nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.

Décès

Jacqueline BRACQUE née BAILLEUL

Danièle LECOEUR née BARNIER

Richard DARRAS

Pierrette DUNET née DELARUE

Pierre FONTEYN

Nicole JACQUES née GAUDRY

Alice ROGUE née LEROUX

Lucien MOREL

René MORTIER

Renald PIMONT

M. Lucien Morel



Nous avons appris le décès de M. Lucien Morel, survenu le 26 janvier. Il aurait eu 84 ans en juin prochain.

M. Morel était bien connu des Tréportais pour son engagement sportif, plus particulièrement dans le secteur du culturisme. Encore adolescent, il avait intégré l'union culturiste eudoise puis il avait fondé au Tréport la section culturisme. Il en avait assuré la présidence durant plusieurs décennies. Lucien Morel ne comptait ni son temps ni ses efforts pour accueillir et conseiller les jeunes sportifs et il était lui-même compétiteur.

La Ville du Tréport présente à sa famille et à tous ses proches ses sincères condoléances.

SVP Juridique

Vous avez une question d'ordre juridique ? Vous cherchez une réponse dans le domaine du logement, de l'emploi, des assurances, de la consommation ? La Ville du Tréport vous invite à interroger SVP Juridique.

Vous pouvez contacter cette société

du lundi au vendredi de 9h à 19h au 02 38 79 00 56. Indiquez le code MIS09 et posez votre question. Des dizaines d'experts sont à votre écoute pour vous répondre.

Ce service est financé par la Ville du Tréport. Prix d'un appel local.

Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).

Pour tout renseignement concernant les déchetteries et la collecte des déchets, merci de contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant : Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Concert



Retrouvez les musiciens de l'Harmonie municipale du Tréport le **dimanche 30 mars** à 16 h 30 salle Reggiani pour leur concert de printemps. L'entrée y sera gratuite.

Chasse aux œufs



La Ville du Tréport invite les enfants jusqu'à 12 ans à se retrouver le **jeudi 17 avril à 14 h 30** à l'entrée du parcours pédestre (rue Mendès-France) pour la chasse aux œufs. La participation est gratuite et sans inscription. Chaque enfant présent sera invité à trouver un œuf fac-tice. Il repartira avec un sachet de choco-lats. Tous les enfants doivent être accom-pagnés d'un adulte.

Suivez-nous

Retrouvez l'actualité de la médiathèque, du service culturel et de la Ville sur nos pages Facebook respectives :
Médiathèque Le Tréport
Service culturel du Tréport
Ville Le Tréport

Théâtre



C'est à l'invitation de la commission culturelle municipale que Catherine Marchal et Alexandre Brasseur monteront sur la scène de la salle Serge Reggiani le **jeudi 15 mai à 20 h**. Ils y pousseront «Un grand cri d'amour», une comédie écrite par Josiane Balasko.

Catherine Marchal, que l'on a pu apprécier dans de nombreuses séries policières ainsi que dans plusieurs films d'Olivier Marchal, y campe Gigi, qui va tenter de relancer sa carrière auprès de son ex. Ce dernier, Hugo, interprété par Alexandre Brasseur, aussi réputé sur les planches que dans des séries et téléfilms, ne va pas forcément apprécier cette initiative. Les places sont à réserver au service culturel en mairie : 02 35 50 55 31/35 ou culturel@ville-le-treport.fr. Tarif plein : 18 €, tarif réduit : 14 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Fête foraine et feu d'artifice



Si vous aimez la fête foraine, rendez-vous place de la Poissonnerie **du samedi 26 avril au dimanche 4 mai inclus**. De nombreux manèges pour les plus jeunes ainsi que pour les grands vous y attendront. Et pour l'ouverture, **samedi 26 avril à 22 h 30**, un **feu d'artifice** sera tiré dans l'avant-port.

Spectacle



C'est l'histoire d'une poignée de femmes qui vivent une aventure footballistique qui les dépasse. La pièce «Féminines» vous est proposée par la commission culturelle municipale le **samedi 5 avril à 20 h** salle Reggiani.

Les places sont à réserver au service culturel en mairie : 02 35 50 55 31/35 ou culturel@ville-le-treport.fr. Entrée : 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Loto

Le Tréport Festif vous donne rendez-vous pour son loto le **dimanche 13 avril** salle Reggiani. Début des jeux à 13 h 30. Ouverture des portes à 11 h.

Flip Expo



Les **26 et 27 avril**, les bénévoles de l'association «À vous de flipper» seront de retour au Tréport. Flippers, mais aussi jeux d'arcade et jeux de bistrot seront à votre disposition durant ces deux jours salle Reggiani et gymnase Léo Lagrange. Entrée : 5 euros pour la journée, gratuit pour les moins de 12 ans.

Les médaillés du travail

En début d'année la Ville du Tréport a invité tous les Tréportais ayant fait valoir leurs droits à l'obtention d'une médaille du travail en 2024, à se retrouver en mairie. «Si plusieurs entreprises ont l'habitude de mettre en place une cérémonie pour les médaillés, ce n'est pas le cas de manière systématique. Pourtant, quel que soit son lieu d'activité, la médaille du travail mérite d'être célébrée», indiquait Laurent Jacques avant d'appeler les salariés du secteur privé comme du secteur public, pour leur remettre un petit présent avant de les inviter à lever le verre de l'amitié.



Les agents médaillés

En début d'année, onze employés de la Ville ont reçu la médaille communale. Cette distinction est l'équivalent de la médaille du travail dans le secteur privé.

Ont reçu la médaille d'or (35 ans) : Isabelle Dumesnil et Joël Flandre.

Médaille de vermeil (30 ans) : Claudie Lalonde, Nathalie Montpeyroux et Didier Morainville.

Médaille d'argent (20 ans) : Alexandra Benoit Mickaël Deldycke, Carine Grébonval, Frédéric Huber, Alain Larzet et Mickaël Varin.

Mardi-Gras au Petit Navire

Des costumes, des crêpes, de la musique, il n'en faut pas plus pour célébrer Mardi-Gras au multi-accueil Le Petit Navire. Pour l'occasion, le personnel avait invité les parents à se joindre à cette petite fête.



Un nouvel arrêt pour le TAD



À la demande de la Ville du Tréport, la Communauté de Communes des Villes Sœurs a créé un nouvel arrêt pour le TAD (Transport à la Demande).

Il se situe avenue Gounod, tout près de l'immeuble PSR. Cet arrêt complète ceux situés au Forum, à l'office de tourisme quai Sadi Carnot, place de la Gare, au Centre aquatique et près du collège.

Pour rappel, le TAD est un système de mini-bus mis en place par la CCVS, permettant de se déplacer dans les 28 communes. Ce service est gratuit. Il suffit de réserver sa place.

- Par téléphone : 02 32 18 40 70

- Sur le net : <https://vsmob.manett-ondemand.cityway.fr/.../Account/DoLogin>

- Sur l'application mobile « My Mobi » puis recherchez « Villes Sœurs Mobilité ».

Le full-contact

bien équipé

L'AST Full-contact dispose à présent d'une salle parfaitement adaptée aux besoins de ses adhérents.

La Ville du Tréport a récemment inauguré sa nouvelle salle omnisport, en présence de Audrey Baconnais-Rosez, Sous-préfète de Dieppe, Eddie Facque, Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs, de Nicolas Bertrand, Vice-président du Département de Seine-Maritime.

État, Communauté de Communes et Département ont apporté leur soutien financier à la Ville pour la réalisation de ce nouvel équipement dont le coût total se monte à 1 235 000 euros.

Cette salle de 300 m², qui jouxte le gymnase Robert Célérier sur les Terrasses, est dédiée aux sports de combat. Les clés ont été confiées il y a peu à Frédéric Damerval, Président de l'AST Full Contact.

«C'était l'un de nos engagements avant le début de notre mandat municipal : doter ce club d'un équipement lui permettant de poursuivre son évolution», a insisté Laurent Jacques, en rappelant que cette association permet à la fois le sport loisirs et les compétitions, avec des titres nombreux et prestigieux, qu'il travaille sur l'inclusion, avec des séances dédiées aux personnes en situation de handicap et que, il n'est pas inutile de le rappeler, les filles et les femmes y ont toujours été très bien accueillies. Elles représentent d'ailleurs une belle partie des effectifs.

«En intégrant cet équipement, l'AST Full contact va libérer des créneaux dans le gymnase Léo Lagrange. Ils profiteront à d'autres associations sportives qui pourront, elles aussi,



mieux répondre aux besoins de leurs adhérents. Au Tréport, on aime le sport !», insistait le Maire.

Plusieurs membres du club ont aussitôt investi le ring qui trône en bonne place dans cette salle. Ils ont pu montrer au public les différentes facettes du full-contact.



L'inauguration en présence des partenaires.



Des démonstrations ont été proposées par les sportifs de l'AST full-contact.



Les bénévoles du club ont investi dans du matériel pour équiper la salle.

Une vie à «aider les gens»

Bruno Fortini vient de recevoir la médaille de chevalier dans l'Ordre du Mérite Maritime.



Bruno, félicité par Laurent Jacques, Sébastien Jumel et Nathalie Vasseur, au côté d'Odette, son épouse.

Lorsque l'on demande à Bruno Fortini pourquoi il a intégré la SNSM alors qu'il n'avait que 15 ans, la réponse est simple : «pour aider les gens». Bon sang ne saurait mentir. Jean-Claude, son père, était chef de corps des pompiers et responsable de la station SNSM du Tréport. C'est donc tout naturellement que Bruno a intégré ces deux organismes.

«À l'époque, il n'y avait pas de locaux. Nous n'avions qu'une embarcation semi-rigide et elle était stockée chez les pompiers», se souvient-il. En 1991, la station tréportaise est équipée d'une vedette, la SNS 240. Bruno en devient le patron. Son nom a été proposé par le délégué départemental de la Somme de l'époque. Il l'avait formé et savait qu'on pouvait lui confier les commandes les yeux fermés. Dès lors, c'est lui qui pilote la vedette lors des sorties, pour les entraînements comme pour les interventions. Et quand la SNS 209 prend le relais en 2013, c'est toujours lui qui est aux commandes.

Mais le titre de «patron» de la station n'implique pas seulement le pilotage. Il faut s'assurer que tous les contrôles techniques sont à jour, tant pour la vedette que pour l'ensemble

du matériel. Il faut également vérifier que tout l'équipage a suivi les formations requises pour être opérationnel.

Employé à la Ville du Tréport, Bruno Fortini est alors aussi sapeur-pompier. Il sera bénévole chez les soldats du feu de 1981 à 2021. Autant dire que pendant plus de quarante années, le «bip» dans un premier temps, puis le téléphone portable, a sonné bien souvent, mettant un terme prématuré au sommeil, aux sorties, aux simples moments de détente.

Alors après 45 années de service, Bruno a décidé de passer la main. C'est désormais Ludovic Delhotel qui devient le patron de la station. Pour autant, Bruno ne va pas raccrocher la combinaison. Il reste bénévole à la SNSM et, comme Antoine Bertin, Cyril Poidevin et Cyril Morel, il lui arrivera d'être «patron de sortie», c'est-à-dire celui qui chapeaute une intervention.

«Le téléphone sonnera un peu moins souvent. Il m'arrivera



L'émotion était palpable pour Bruno Fortini.



Guy Ploton, de la station du Havre, lui a remis la médaille.

45

C'est le nombre d'années de bénévolat de Bruno Fortini au profit de la SNSM. Le compteur continue de tourner, puisqu'il demeure l'un des patrons de sortie de la vedette.



même de pouvoir l'éteindre», commente celui qui, désormais, arbore la médaille de chevalier dans l'Ordre du Mérite Maritime.

Elle lui a été remise il y a quelques jours par Guy Plotton, de la SNSM du Havre, en présence de Philippe Valetoux, délégué départemental. Bruno Fortini a souhaité que, comme lui, ce soit un patron de station qui épingle cette distinction sur sa veste orange aux couleurs de la SNSM. Cette cérémonie marquée par l'émotion et la sympathie s'est déroulée en mairie du Tréport. Laurent Jacques n'a pas manqué de rendre hommage à cet homme dévoué dont le caractère affirmé ne l'empêche pas de se mettre au service des autres, en toutes circonstances.



Gérald Delgove, Président de la station, a félicité le médaillé.

Un nouveau *Patron de station*

Ludovic Delhotel est bénévole de la station SNSM du Tréport depuis 2002. Déjà titulaire du permis hauturier, il a commencé à naviguer à la voile alors qu'il avait tout juste 15 ans. Il a été moniteur fédéral de voile avant de travailler sur le port du Tréport. Autant dire que la navigation est un monde qu'il connaît bien. C'est donc tout naturellement qu'il succède désormais à Bruno Fortini au poste de patron de la station SNSM du Tréport. «Concrètement, cela ne changera pas beaucoup. Ce sont juste un peu plus de contraintes», indique celui qui était régulièrement patron de sortie jusqu'alors.



Passage de témoin entre Bruno Fortini et Ludovic Delhotel.



Les nouveaux habitants accueillis

La Ville du Tréport a accueilli samedi ses nouveaux habitants, à l'occasion d'une rencontre chaleureuse et sympathique.

Les élus ont profité de cette occasion pour se présenter et remettre à chacun le guide qui permet de découvrir les services de la commune ainsi que des documents relatifs à la Communauté de Communes des Villes Sœurs.

Ça va saigner !

Les bibliothécaires ne manquent ni d'imagination, ni de motivation. Après un escape game il y a quelques mois, elles ont conçu cette fois une Murder party.

Réunis en petits groupes, les enquêteurs avaient pour mission d'identifier le tueur du conservateur du musée.

L'activité, proposée gratuitement, a rencontré un franc succès. Elle a pu être mise en place grâce à la participation active des bénévoles du Musée des Enfants du Vieux Tréport.



Un nouveau coiffeur



Bienvenue à Mazen Mohamed-Essalah.

Après deux années de pratique dans un salon de Berck-sur-Mer, ce jeune coiffeur a décidé de se lancer à son compte dans son propre salon. Il a choisi de s'installer au Tréport, au 2 place Notre-Dame, pour y ouvrir le Barber Shop 76. Dans une décoration très soignée, Mazen accueille les hommes et les garçons (les femmes aussi, si elles portent les cheveux très courts) du lundi au samedi de 9 h à 19 h 30, sans interruption et sans rendez-vous.

La coupe homme est proposée à 13 €, celle pour enfant à 10 € et la barbe est réalisée pour 8 €. Un forfait coupe-barbe est également en place pour 20 €.

Objectif Moules-Frites



Tréportaise d'origine, formée au lycée Le Hurle-Vent, Cassandra Goos est heureuse et fière d'avoir pu ouvrir son restaurant au Tréport : « Objectif Moules-frites ». Ouvert au 5 rue Jules Verne depuis la mi-février, l'établissement propose un concept simple: des moules-frites à volonté pour 15,90 €, une boisson soft comprise, à choisir parmi toutes les recettes. Cassandra souhaite « que le client soit satisfait et que les tarifs permettent au plus grand nombre de s'offrir un restaurant en famille ». Et pour ceux qui n'apprécient pas les moules ? « Quelques plats de brasserie sont aussi à la carte. Quant aux enfants, ils ne sont pas oubliés, puisqu'un petit espace jeu leur est dédié », explique la gérante.

Défibrillateurs :

Des vies sauvées

Dix-sept défibrillateurs
sont installés dans différents quartiers
de la ville. Chacun peut en faire usage.

Lorsqu'une infirmière attablée dans un restaurant du quai a constaté qu'une personne était victime d'un malaise cardiaque à la table d'à côté, elle est immédiatement intervenue pour porter les premiers secours et a envoyé quelqu'un chercher le défibrillateur le plus proche. La victime a pu être sauvée. Ces faits se sont déroulés il y a quelques années déjà, mais à eux seuls, ils prouvent l'intérêt des défibrillateurs.

La Ville du Tréport est équipée depuis 2009, près de dix ans avant que l'obligation soit faite à chaque commune. Au fil du temps, elle en a augmenté le nombre. Il sont aujourd'hui 17, répartis sur toute la commune. «La plupart sont accessibles depuis l'extérieur, à tout moment», indique Morgan Poignant-Lévêque, référent sécurité à la mairie. D'autres se trouvent à l'intérieur de locaux pouvant accueillir un public nombreux.

Dans tous les cas, ces défibrillateurs ont vocation à être utilisés par tout citoyen désireux d'apporter son aide, qu'il soit formé aux gestes de secours ou non. La personne témoin d'un malaise doit

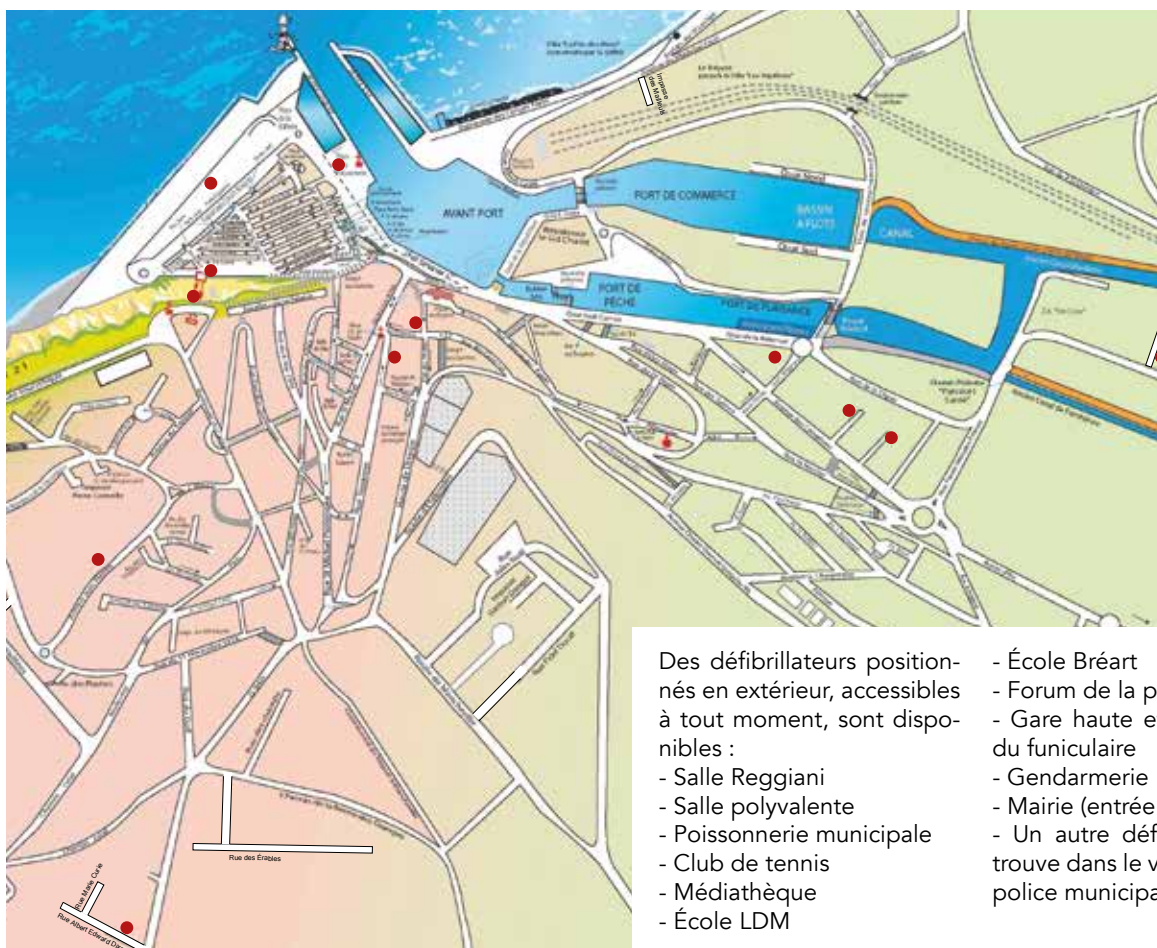
appeler les secours en premier lieu (112, 15 ou 18) et tenter un massage cardiaque si nécessaire. Toute tentative, même maladroite, est préférable à l'inaction. Il faut également se munir d'un défibrillateur. À l'ouverture de la boîte, un message vocal guide chaque acte. Une fois les patches apposés sur la victime, la machine procède à une analyse et dispense un choc électrique de manière automatique uniquement si cela est nécessaire. Il n'y a donc aucun risque de mal agir.

«Chacun est concerné et peut s'inscrire sur une application comme Sauvlife ou Staying alive. On indique si l'on est secouriste ou non. Ainsi, si l'alerte est donnée, on reçoit un sms indiquant ce que l'on peut faire pour venir en aide. Une personne non formée peut simplement aller chercher un défibrillateur pendant que quelqu'un d'autre intervient auprès de la victime», assure Morgan Poignant-Lévêque.

Au Tréport, les défibrillateurs ont déjà été utilisés à huit reprises ces cinq dernières années.



Chaque coffret renferme une mallette de défibrillation.



Des défibrillateurs positionnés en extérieur, accessibles à tout moment, sont disponibles :

- Salle Reggiani
- Salle polyvalente
- Poissonnerie municipale
- Club de tennis
- Médiathèque
- École LDM

- École Bréart
- Forum de la plage
- Gare haute et gare basse du funiculaire
- Gendarmerie
- Mairie (entrée du CCAS).
- Un autre défibrillateur se trouve dans le véhicule de la police municipale.

Hugo Leroy

Le goût du challenge

Élève au lycée Le Hurle-Vent, Hugo Leroy est finaliste dans un concours national de cuisine. Sa détermination et l'engagement de son professeur sont ses deux atouts majeurs.



Hugo Leroy répète sa recette dans la cuisine du lycée.

Il n'a que 19 ans, mais tout dans sa posture et son regard traduit la détermination. Hugo Leroy sait ce qu'il veut. Élève en classe de Terminale bac pro cuisine au lycée Le Hurle-Vent, il s'est vu proposer par son professeur de cuisine, la participation à un concours national, le «Kikkoman».

«J'avais envoyé la proposition à plusieurs élèves. Seul Hugo a voulu s'investir pleinement. Un concours comme celui-là nécessite beaucoup de travail en plus des cours», explique Mickaël Louedec. L'enseignant ne le précise pas, mais l'engagement de son élève implique également le sien, car tout concurrent a besoin d'une sérieuse préparation.

«Nous avons regardé attentivement le règlement avant de nous lancer», poursuit le professeur. Pour sa 31^e édition, le concours impose un plat : la carrelet soufflé, accompagné d'une garniture de pommes de terre et une autre de poireaux, ainsi qu'une sauce beurre blanc. Les produits de la marque Kikkoman doivent aussi être valorisés.

Il restait à créer une recette à partir des éléments imposés dans le panier, la réaliser, la prendre en photo, détailler par écrit chaque geste de la méthode employée, ainsi que les quantités utilisées, au gramme près. Pour Hugo, le poisson est farci et accompagné d'un millefeuille de vitelotte et de makis de poireaux à la feuille de nori.

Une première victoire

Sur 50 dossiers présentés dans toute la France par des jeunes en bac pro, seuls 8 ont été retenus pour disputer la finale. Hugo en fait partie. C'est déjà une première victoire. Le 17 mars, il se rendra avec son professeur dans la prestigieuse école Ferrandi de Paris pour réaliser sa recette. Il disposera de 3 h, seul devant les fourneaux, le professeur n'ayant pas le droit d'entrer, sous le regard acéré de 8 jurés, pour la plupart titrés «Meilleur ouvrier de France». Il disséqueront chacun de ses gestes avant de goûter son plat.

Hugo prend l'affaire au sérieux, mais sans stress apparent. Il

travaille, répète, toujours en encore, sous le regard de son professeur, pour mettre toutes les chances de son côté. À la clé : un voyage au Japon pour le lauréat et une très belle mention à faire figurer sur son CV.

Pourtant, la cuisine n'était pas forcément une vocation pour Hugo. «J'aime bien manger, alors il est préférable de bien savoir cuisiner», indique-t-il, pragmatique. C'est au cours de sa classe de 3^e qu'il découvre les métiers de la cuisine, deux heures par semaine. Il apprécie et s'oriente tout naturellement vers une seconde, puis une première et une terminale au Hurle-Vent. Il passera son bac pro d'ici quelques semaines. Si l'appétit vient en mangeant, pour Hugo, le goût pour ce métier est venu en cuisinant. «Tout me plaît, notamment l'aspect créatif», explique-t-il, tout en concédant une appétence particulière pour le travail du poisson. «Le concours proposait un poisson. Tant mieux, mais si cela avait été de la viande, j'y serais allé aussi. J'avais envie de m'engager dans ce concours», explique ce jeune Tréportais, originaire de Cherbourg.

Une force tranquille

Pour l'année prochaine, il est désireux d'entrer dans la vie active, même si les enseignants l'encouragent à poursuivre son cursus pour se donner les meilleures chances de réussite. D'ici là, il répétera sa recette, trois soirs par semaine, dans les conditions du concours.

«Il reste des points à améliorer, notamment le laquage», précise le professeur qui sait bien que chaque détail compte et qui n'oublie pas que la performance réalisée lors d'un concours met en valeur l'élève, mais aussi le lycée.

Quant à Hugo, il affiche une force tranquille, une qualité toujours appréciable face à la pression d'un concours. Il garde aussi en ligne de mire un objectif plus lointain : l'ouverture de son propre restaurant.



Une sente piétonne

Souvent fréquenté par les personnes reliant le quartier des Terrasses à la ville basse, le petit square entre les escaliers de la falaise et la rue Flandres-Dunkerque était souvent glissant, parfois même boueux par temps de pluie. Une sente piétonne y a récemment été aménagée par la Ville. Sa largeur permet un cheminement confortable tout en préservant l'espace vert.

La bonne action des lycéens

Les élèves de la classe de 3e prépa-métiers du lycée Le Hurle-Vent et l'équipe pédagogique de l'établissement ont réalisé une belle action. Ils ont préparé une soupe avec les légumes offerts par la Ferme d'Auquemesnil et des jus avec les fruits et légumes donnés par le primeur tréportais Ali. Le tout a été offert le temps d'une matinée aux clients du marché, invités en échange à faire un don au profit des restos du Cœur.



Entretien du parcours pédestre

Les agents du Centre Technique Municipal ont procédé à l'entretien des végétaux situés le long du parcours pédestre, canal de Penthièvre. Ils ont ôté les branches fragilisées par les tempêtes pour sécuriser le parcours des promeneurs. D'autres arbres seront bientôt plantés sur cet espace.

Une nouvelle laveuse

Une nouvelle laveuse est arrivée il y a quelques jours au Centre Technique Municipal. Les clés viennent d'être officiellement remises. L'engin est destiné au service propreté de la Ville. Il vient moderniser le parc tout en facilitant la tâche des agents. Cet équipement vient remplacer l'ancien matériel en fin de vie. De petit gabarit, mais contenant tout de même 2500 litres d'eau, cet engin est adapté pour passer dans toutes les rues, même étroites.



Alexandre

*Auxiliaire de vie
et fier de l'être*

Alexandre Grémont n'aurait pas pensé devenir auxiliaire de vie. Aujourd'hui, il n'envisagerait pas de changer pour un autre métier, tant il est passionné.



C'est toujours avec le sourire qu'Alexandre va chez les bénéficiaires.

Parmi les auxiliaires de vie du CCAS du Tréport, Alexandre Grémont a une particularité : c'est un homme et c'est le seul parmi les 35 agents. Ce métier, il l'a choisi et il lui est très attaché. Il souhaite donc «casser les codes» et «lutter contre les préjugés. Une femme a le droit d'être chauffeur routier. Pourquoi un homme n'aurait pas celui d'être auxiliaire de vie ?», interroge-t-il, le regard malicieux.

Ce métier qu'il définit aujourd'hui comme une passion n'était pourtant pas une évidence. Après un parcours scolaire atypique, lié à sa dysphasie et à sa dyspraxie, Alexandre a intégré un institut médico-professionnel à l'âge où ses camarades entraient au lycée. Il y a été formé à la maintenance et à l'hygiène des locaux. Il a ensuite multiplié les petits boulots avant d'être orienté vers une formation d'assistant de vie aux familles par la Mission Locale. «Parmi tout ce qui m'était proposé, c'était mon choix. J'aime le contact humain. J'ai tout de même réalisé une période d'observation pour en être certain. Tout de suite, cela m'a plu. J'étais timide et ce métier m'a permis de m'ouvrir aux gens», se souvient le jeune homme aujourd'hui âgé de 26 ans. Sa formation s'est achevée le vendredi 28 juin 2019. Le lundi suivant, il débutait son travail au CCAS du Tréport. «J'avais postulé avant la fin de ma formation», raconte Alexandre qui a toujours tout fait pour ne pas être inactif. Il a opté pour les interventions à domicile «car elles me permettent de consacrer plus de temps au bénéficiaire que lorsque l'on travaille dans une structure. J'interviens à mon rythme et à celui de la personne chez qui je me trouve», explique-t-il.

Quelque chose en plus

Avec ses compétences, mais aussi sa bonne humeur et son entrain, il n'a pas eu de mal ni à être embauché, ni à se faire une place parmi ses nouvelles collègues. «Très vite, j'ai eu le sentiment d'avoir trouvé ma place, ce qui n'avait pas toujours été le cas ailleurs», se rappelle Alexandre. Parmi les bénéficiaires, certains ont manifesté une surprise, mais tous l'ont

vite adopté.

Il faut dire qu'Alexandre assure. Le service minimum n'est pas son truc. Selon les demandes, il doit réaliser le ménage, faire les courses, la toilette, préparer le repas, assurer une compagnie, mais il va au-delà. «J'aime parler avec les gens. Si je peux les faire rire, c'est encore mieux. On échange. Les bénéficiaires me racontent parfois de belles histoires. J'ai toujours une enceinte dans mon sac. Je propose de la musique. On chante. Parfois même, on danse !», assure-t-il. Certaines familles sont très présentes auprès des bénéficiaires de l'aide à domicile. Pour d'autres, ce n'est pas le cas et l'agent qui intervient par le CCAS peut être la seule visite de la journée. Alexandre, comme ses autres collègues, devient le rayon de soleil qui éclaire une personne âgée ou handicapée. «J'aime ce métier. Je suis content de me lever le matin pour aller voir mes bénéficiaires. Je suis attaché à eux», explique-t-il.

Le manque de reconnaissance

Pourtant, ce métier ne présente pas que des avantages. Un auxiliaire de vie débute souvent vers 7 h le matin. Il peut aussi terminer vers 20 h. Il travaille un week-end sur deux et aussi les jours fériés. «Cela nécessite d'adapter son mode de vie, mais ce qui me chagrine le plus, c'est le manque de reconnaissance, par le gouvernement en premier lieu. Nous méritons mieux», estime Alexandre.

Auxiliaire de vie est une profession indispensable, mais peu visible. Ce sont ces professionnels qui sont sur le terrain, chaque jour. Ce sont sur eux que l'on peut compter en période de pandémie. On attend d'eux de multiples compétences et on leur demande d'assumer des responsabilités, sans leur accorder toute la reconnaissance que méritent les personnes exerçant dans l'ombre des métiers indispensables. Cela n'empêche pas Alexandre et tous les autres auxiliaires de vie d'aimer leur métier. «D'ailleurs, je ne me vois pas en exercer un autre», sourit Alexandre.

Savoir-Nager

N'attendez pas l'accident

Le Centre O2 Falaises propose un test gratuit pour évaluer le niveau de votre enfant.

Plus de 1300 noyades ont été recensées l'été dernier en France. Certaines auraient pu être évitées en ayant conscience du niveau de chaque enfant dans ce domaine. Le Centre aquatique O2 Falaises entend prendre sa part dans les opérations de prévention. Pour cela, il participe au week-end national de lutte contre la noyade organisé les 5 et 6 avril.

Les enfants présents sur ces deux journées pourront bénéficier d'un test réalisé gratuitement par les maître-nageurs du centre. Les parents pourront ainsi être pleinement informés sur les capacités de leur enfant avant de le laisser s'aventurer au bord de l'eau, qu'il s'agisse de celle d'une piscine ou de la mer.



Ces tests seront proposés samedi 5 avril de 14 h 30 à 17 h et dimanche 6 avril de 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h. Renseignements au Centre O2 Falaises, avenue Foch.

Expression *des groupes municipaux*

Élus communistes et républicains

La réglementation, c'est bien, mais trop de réglementation, cela peut mettre à mal des projets. C'est en raison de cet excès que notre dossier de construction de logements près de la gendarmerie va prendre un an de retard.

La DREAL, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, agissant pour l'État, réclame une étude supplémentaire dite « 4 saisons ». Comme son nom l'indique, elle doit être menée une année durant, pour s'assurer qu'une plante rare ou un animal peut commun ne risque pas d'être mis en péril par notre projet.

Ce dernier se porte sur des terres cultivées depuis des décennies et chacun s'accorde à dire qu'aucun animal curieux ou végétal original ne peut s'y trouver. Nous avons sollicité la bienveillance des autorités, car loger notre population est une priorité et qu'elle est urgente, mais rien n'y fait. Face à l'administration, il faut appliquer la morale de Jean de la Fontaine : « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ».

Laurent Jacques
pour le groupe

Élus socialistes et républicains

S'opposer à toute fermeture de classe ! Comme chaque année, au mois de janvier, l'Education nationale sort sa règle à calcul et décide de fermer des classes. Le seul critère retenu est le nombre d'élèves par classe.

Avec une fermeture de classe programmée à l'école LDM, Le Tréport n'est pas épargné. Face à cette situation, votre municipalité est aux côtés des parents et des enseignants mobilisés contre cette fermeture.

Nous savons que l'ouverture prochaine du chantier de l'EPR de Penly va entraîner une hausse importante de la population sur notre territoire, donc une hausse des effectifs dans nos écoles.

Nous veillerons que demain nos classes ne soient pas surchargées faute d'anticipation. La construction de cet EPR est un atout pour notre territoire, il est donc important que chaque ministère contribue par ses décisions au bon déroulement de ce projet.

Frédérique Chérubin-Quennesson
pour le groupe

Le Tréport d'abord

Chers Tréportais et Tréportaises, Les événements mondiaux ont une influence dans toute la France.

Les élections américaines en donnent un parfait exemple. La sidération a succédé à la consternation de voir les décisions se succéder sans imaginer quelles seront les suivantes. Une certaine incompréhension voire inquiétude commence à voir le jour. Néanmoins, certains pensent que cela est un exemple. Pour n'en citer qu'un, la réduction des services publics qui vise à supprimer un grand nombre de fonctionnaires sous prétexte que cela coûte trop cher. Un exemple que certains aimeraient reprendre en France. Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Tout simplement moins de personnel hospitalier dans les hôpitaux, moins d'enseignants devant les élèves, moins d'agents administratifs dans les services publics. Qui en paierait les conséquences ? Tout simplement les plus démunis et ceux qui ont besoin d'aide.

Soyons attentifs et vigilants face à des décisions qui visent à nous diviser. Bon printemps à venir.

Le Tréport d'abord

Téléphonie

Il faut passer à la fibre

Le réseau cuivre disparaît.

Des permanences sont proposées pour permettre à chacun de passer à la fibre.

Le réseau cuivre, utilisé depuis plus d'un demi-siècle en téléphonie, est appelé à disparaître au profit de la fibre. Près de la moitié des logements tréportais sont déjà raccordés à la fibre, mais beaucoup doivent encore migrer vers cette technologie.

Pour aider chacun dans ses choix et ses démarches, une journée dédiée est organisée le mercredi 16 avril dans trois lieux de la ville. Une représentante de la société Altitude Infra, chargée du déploiement de la fibre, et plusieurs opérateurs seront là pour répondre à vos questions sur les conséquences de l'extinction du réseau cuivre, sur les modalités pratiques et les contrats pouvant être proposés.



L'opérateur que vous aurez choisi se chargera de raccorder votre logement à la fibre gratuitement.

Permanences le **mercredi 16 avril** au Tréport :

- De 10 h à 12 h salle de réunion du gymnase Robert Célrier, avenue des Albatros
- De 13 h 30 à 15 h 30 salle des mariages en mairie rue François Mitterrand
- De 16 h à 18 h au Forum de la plage esplanade Louis Aragon.

Salon du chocolat

Une belle édition

Les bénévoles de l'association Gourmandie Choc peuvent être fiers de leur 3e édition du Salon du chocolat et du terroir. Des produits de qualité, des ateliers, des concours et les défilés de robes en chocolat ont attiré la foule durant trois jours au Tréport à la fin du mois de février.



Talentueux et sympathique : le champion du monde de pains au chocolat.



Basil Fouquemberg, organisateur du salon et animateur de l'atelier « oursons guimauve et chocolat ».



Le défilé des robes en chocolat, un moment plébiscité par le public.